



PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil départemental normal :

N° NV637 - 14 MARS 2016

SOMMAIRE

Assistance publique - hôpitaux de Paris

201674-0005 - Arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun

201674-0006 - Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 modifié portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

201674-0009 - Arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°2013346-0003 du 12 décembre 2013 fixant la liste nominative des membres du directoire de l'Assistance-publique-hôpitaux de Paris

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - unité territoriale de Paris

201668-0024 - arrêté portant intérim de longue durée des postes d'agents de contrôle des services d'inspection du travail de l'UD de Paris temporairement vacants ou non pourvus

201671-0007 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP 818578676 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme DECLIC EVEIL RIVE GAUCHE

201670-0008 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP 818599508 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme LARQUERE Lucien

201670-0009 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP 818271264 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme LE BALAI DES AROMES

201670-0010 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP 818571234 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme LINIERES Jonathan

201670-0011 - Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP 808672711 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme VILBERT François

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement - unité territoriale de Paris

201674-0018 - ordre du jour, de la prochaine Commission Départementale d'Aménagement Commercial de Paris qui se tiendra ce vendredi 18 mars 2016

Préfecture de police

201641-0022 - liste des arrêtés d'autorisation à publier, relatifs à l'installation d'un système de vidéoprotection après avis de la Commission Départementale de Vidéoprotection du 10 Février 2016

201674-0015 - Arrêté n° 16-00009 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

201674-0016 - Arrêté n° 16-00010 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy - Charles-de-Gaulle, et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201674-0005

Signé le lundi 14 mars 2016

Assistance publique - hôpitaux de Paris

Arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun

DELEGATION AUX CONSEILS

Arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun

Le directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11,

Vu l'arrêté directeur n°2013318-0006 modifié du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu le détachement sur contrat en date du 26 mars 2016, portant détachement de Mme Marianne KERMOAL-BERTHOME auprès de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris et affectation en qualité de directrice économique, financière, de l'investissement et du patrimoine à compter du 15 mars 2016,

La secrétaire générale entendue,

Arrête :

Article 1 : À compter du **15 mars 2016**, à l'annexe 1 de l'arrêté directeur n°2013318-0006 susvisé les modifications suivantes sont apportées :

- Direction économique, financière, de l'investissement et du patrimoine

Mme Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ, directrice

Article 2 : L'arrêté n° 2015356-0039 est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 14 MARS 2016



Martin HIRSCH



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201674-0006

Signé le lundi 14 mars 2016

Assistance publique - hôpitaux de Paris

Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 modifié portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

DELEGATION AUX CONSEILS

Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 modifié portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris

**Le directeur général
de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7, L.6147-1, R6147-1 et R6147-5,

Vu la loi n°86-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu la décision n°2011-0053 DG du 9 mai 2011 modifiée fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 modifié portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu le détachement sur contrat en date du 26 mars 2016, portant détachement de Mme Marianne KERMOAL-BERTHOME auprès de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris et affectation en qualité de directrice économique, financière, de l'investissement et du patrimoine à compter du 15 mars 2016,

La secrétaire général entendue,

ARRETE

ARTICLE 1 : À compter du **15 mars 2016**, à l'article 1 de l'arrêté n°2011-0054 DG susvisé les modifications suivantes sont apportées :

- Pour la direction économique, de l'investissement et du patrimoine (DEFIP),
Mme Marianne KERMOAL-BERTHOME, directrice

ARTICLE 2 : À compter du **15 mars 2016**, à l'article 2 de l'arrêté n°2011-0054 DG susvisé les modifications suivantes sont apportées :

- Mme Claire BIOT, directrice de l'AGEPS – école de chirurgie, et Mme Aude BOILLEY-RAYROLLES, directrice d'ACHAT, exercent leurs fonctions sous l'autorité de
Mme Marianne KERMOAL-BERTHOME, directrice de la DEFIP.

ARTICLE 3 : L'arrêté n°2015356-0014 est abrogé.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 14 MARS 2016



Martin HIRSCH



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201674-0009

Signé le lundi 14 mars 2016

Assistance publique - hôpitaux de Paris

Arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°2013346-0003 du 12 décembre 2013 fixant la liste nominative des membres du directoire de l'Assistance-publique-hôpitaux de Paris

DELEGATION AUX CONSEILS

Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°2013346-0003 du 12 décembre 2013 fixant la liste nominative des membres du directoire de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris.

Le directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.6143-7-5, D.6143-35-2, D. 6143-35-3 et R. 6147-3,

Vu l'arrêté directeur n°2013346-0003 du 12 décembre 2013 modifié, fixant la liste nominative des membres du directoire de l'AP-HP,

Le conseil de surveillance informé,

ARRETE :

ARTICLE 1 : À compter du 15 mars 2016, à l'article 1^{er} de l'arrêté n°2013346-0003 modifié susvisé, le nom de **M. Didier FRANDJI**, directeur du groupe hospitalier hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis, est substitué à celui de M. Pascal DE WILDE.

ARTICLE 2 : À compter du 15 mars 2016, l'arrêté n°2014104-0005 est abrogé.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 14 MARS 2016



Martin HIRSCH



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201668-0024

Signé le mardi 08 mars 2016

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - unité territoriale de Paris

arrêté portant intérim de longue durée des postes d'agents de contrôle des services
d'inspection du travail de l'UD de Paris temporairement vacants ou non pourvus



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI D'ÎLE DE FRANCE

Unité départementale de Paris

**ARRETE portant intérim de longue durée des postes d'agents de contrôle des services
d'inspection du travail de l'UD de Paris temporairement vacants ou non pourvus**

Le responsable de l'Unité Départementale de Paris, de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France.

Vu le code du travail, notamment ses articles R.8122-3 et suivants ;

Vu le décret n°2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

Vu le décret n°2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n°2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 mai 2014 relatif à la création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 juin 2014 portant dérogation à la création dans chaque département d'une section d'inspection du travail compétente dans les exploitations, entreprises et établissements agricoles ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 4 novembre 2011 portant nomination de M. Laurent VILBOEUF en qualité de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île de France à compter du 14 novembre 2011 ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 1^{er} décembre 2012 nommant Marc-Henri LAZAR, directeur régional adjoint, responsable de l'unité territoriale de Paris ;

Vu l'arrêté du 04 décembre 2015 portant localisation et délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail pour le département de Paris ;

Vu l'arrêté du 01 février 2016 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et sections d'inspection du travail de l'unité départementale de Paris

Vu l'arrêté n°2016-003 du 07 janvier 2016 de M. Laurent VILBOEUF en qualité de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région d'Île de France, portant délégation de signature dans le cadre des attributions et compétences générales à M. Marc-Henri LAZAR, responsable de l'unité départementale de Paris à effet de signer les décisions pour le département de Paris ;

- De nomination des responsables des unités de contrôle
- D'affectation des agents de contrôle dans les sections d'inspection
- Relatives à l'organisation des intérim des sections d'inspection,
- De désignation d'un ou plusieurs inspecteurs du travail pour contrôler les établissements d'au moins 50 salariés, le cas échéant, lorsqu'une section est confiée à un contrôleur du travail

Article 1 : les agents du corps de l'inspection du travail dont les noms suivent sont chargés de l'intérim des fonctions de responsable d'unité de contrôle dont les postes sont soit non pourvus, soit vacants en raison de l'absence de longue durée de leur titulaire :

- Unité de contrôle des 13^e et 14^e arrondissements

Responsable de l'unité de contrôle : M. Jean-Paul Michel, directeur de secteur.

- Unité de contrôle des 19^e et 20^e arrondissements

Responsable de l'unité de contrôle : M. Vincent LEFEBVRE, Inspecteur du travail.

Article 2 : Les agents de contrôle dont les noms suivent sont chargés de l'intérim des fonctions d'agent de contrôle dans les unités de contrôle et sections d'inspection du travail suivantes, dont les postes sont soit non pourvus, soit temporairement vacants en raison de l'absence de longue durée de leur titulaire.

- Unité de contrôle des 1^e et 2^e arrondissements

Section 1-3 : Contrôle des entreprises de moins de 50 salariés :

Mme Djamila AINSEBA, Contrôleure du travail.

Section 1-3 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés :

Mme Marie-Violaine COLAS, Inspectrice du travail.

Section 1-4 : Contrôle des Entreprises de moins de 50 salariés :

Mme Valérie AVRIL, Contrôleure du travail, jusqu'au 31 mars 2016.

Section 1-4 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : Mme Marie-Claude BENARD, Inspectrice du travail.

- Unité de contrôle des 3^e, 4^e et 11^e arrondissements

Section 3-2 : Mme Françoise RAMBAUD, Inspectrice du travail.

Section 3-11 : M. Vincent LEFEBVRE, Inspecteur du travail.

- Unité de contrôle des 5^e, 6^e et 7^e arrondissements

Section 5-07 :

M. Francis MARTIN, Inspecteur du travail, jusqu'au 30 juin 2016.

- Unité de contrôle du 8^e arrondissement Sud

Section 8S-4 : Contrôle des entreprises de moins de 50 salariés :

M. Jean DURILI, Contrôleur du travail, jusqu'au 30 avril 2016.

Section 8S-4 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : M. Erwan BERTHOU, Inspecteur du travail.

Section 8S-9 : M. Stéphane LAMAIRE, Inspecteur du travail.

- Unité de contrôle du 8^e arrondissement Nord

Section 8N-9 : Contrôle des Entreprises de moins de 50 salariés :

M. Fabien TAILLANDIER, Contrôleur du travail, jusqu'au 31 mars 2016.

Section 8N-9 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : Mme Hélène STEINBERG, Inspectrice du travail.

- Unité de contrôle du 9^e arrondissement

Section 9-1 : Contrôle des entreprises de moins de 50 salariés :

M. Jean-Marc MURCIA, Contrôleur du travail

Section 9-1 : Contrôle des entreprises d'au moins 50 salariés :

Mme Nathalie BOURJOLLY, Contrôleure du travail

Section 9-1 : Décisions administratives de la section :

Mme Kathleen LUCIOTTO, Inspectrice du travail

Section 9-5 : Contrôle des entreprises de moins de 50 salariés :

Mme Muriel Renaud, Contrôleure du travail

Section 9-5 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : Mme Carole-Laure CHICOUARD, Inspectrice du travail.

Section 9-7 - Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : M. Franck LEPERTEL, Inspecteur du travail.

Section 9-8 : Contrôle des entreprises de moins de 50 salariés :

Mme Anne-Marie VIGOUROUX, Contrôleure du travail.

Section 9-8 - Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : M. Lionel GOMES, Inspecteur du travail.

Section 9-9 - Décisions administratives de la section : M. Erwan BERTHOU, Inspecteur du travail.

Section 9-10 : Contrôle des Entreprises d'au moins 100 salariés et décisions administratives de la section :

M. Franck LEPERTEL, Inspecteur du travail, jusqu' au 27 mars 2016.

Mme Françoise GUYOT, Inspectrice du travail, à partir 28 mars 2016.

Section 9-12 - Contrôle des Entreprises de moins de 50 salariés : M. Pierre JAKUBOWSKI, Contrôleur du travail.

Section 9-12 - Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : Mme Carole-Laure CHICOUARD, Inspectrice du travail.

- Unité de contrôle des 10^e et 18^e arrondissements

Section 10-13 :

Mme Delphine DZUIBA, Contrôleure du travail, du 01 mars au 31 mars 2016.

M. Sébastien GOY, Contrôleur du travail, du 01 avril au 30 avril 2016.

M. Samuel OU-RABAH, Contrôleur du travail, du 01 mai au 31 mai 2016.

M. Olivier BA, Contrôleur du travail, du 01 juin au 30 juin 2016.

- Unité de contrôle du 12^e arrondissement

Section 12-3 : Contrôle des Entreprises de moins de 50 salariés.

Mme Véronique GODIN, Contrôleure du travail, du 15 février 2016 au 30 juin 2016.

Section 12-3 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés.

Mme Larissa DARRACQ, Inspectrice du travail, du 15 février 2016 au 30 juin 2016

- Unité de contrôle des 13^e et 14^e arrondissements

Section 13-11 : M. Samuel ÖNCE, Inspecteur du travail.

- Unité de contrôle du 15^e arrondissement

Section 15-6 : M. Stéphane HAMPARTZOUMIAN, Inspecteur du travail.

Section 15-7 :

M. Florian GIVORD, Inspecteur du travail, jusqu'au 20 mars 2016 ;

Mme Sophie POULET, Inspectrice du travail, du 21 mars 2016 au 8 mai 2016 ;

M. Mourad ABDELGHANI, Inspecteur du travail, du 9 mai 2016 au 30 juin 2016.

- Unité de contrôle du 16^e arrondissement
Section 16-2 : M. Gianni DINOCCA, Inspecteur du travail.

- Unité de contrôle du 17^e arrondissement
Section 17-1 :
Mme Sylvie LEITAO, Inspectrice du travail, jusqu'au 18 mars 2016.
M. Christian ROLLAND, Contrôleur du travail, du 19 mars au 31 mars 2016.

- Unité de contrôle des 19^e et 20^e arrondissements
Section 19-1 : Contrôle des Entreprises de moins de 50 salariés
Mme Sarah-Loelia AKNIN, Contrôleure du travail, du 08 février au 31 mars 2016.
Section 19-1 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés et décisions administratives de la section : M. Vincent LEFEBVRE, Inspecteur du travail.
Section 19-10 : Contrôle des Entreprises d'au moins 50 salariés
M. Théodore ASLAMATZIDIS, Inspecteur du travail, du 01 mars au 30 avril 2016.
Mme Lynda KEHILA, Inspectrice du travail, du 01 mai au 30 juin 2016.

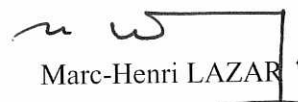

- Unité de contrôle Transport
Section TR-05 :
Mme Elodie GIRON, Inspectrice du travail, jusqu'au 18 mars 2016.

Article 3 : La présente décision annule et remplace à compter du 08 mars 2016, la décision portant intérim de longue durée des agents de contrôle affectés dans les unités de contrôle des services d'inspection du travail de l'UD de Paris en date du 01 février 2016.

Article 4 : Le responsable de l'unité départementale de Paris de la direction régionale des entreprises, de la concurrence de la région d'Ile-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police accessible sur le site internet de la préfecture de Paris : www.paris.prefecture.gouv.fr

Fait à Paris, le 08 mars 2016.

Le Responsable de l'Unité Départementale de
Paris de la Direction Régionale des Entreprises, de
la Concurrence, de la Consommation, du Travail et
de l'Emploi de la région Ile de France


Marc-Henri LAZAR †




PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201671-0007

Signé le vendredi 11 mars 2016

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - unité territoriale de Paris

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le
N° SAP 818578676 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme DECLIC
EVEIL RIVE GAUCHE



**DIRECCTE Ile-de-France
Unité Départementale de Paris**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP 818578676
(Article L. 7232-1-1 du code du travail)**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le Préfet de Paris

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - UNITE DEPARTEMENTALE DE PARIS le 3 mars 2016 par Mademoiselle BLANC Marie, en qualité de gérante, pour l'organisme DECLIC EVEIL RIVE GAUCHE dont le siège social est situé 49, rue Condorcet 75009 PARIS et enregistré sous le N° SAP 818578676 pour les activités suivantes :

- Accompagnement/déplacements enfants + 3 ans
- Garde d'enfants + 3 ans à domicile
- Cours particuliers à domicile
- Soutien scolaire à domicile
- Assistance administrative à domicile

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Paris, le 11 mars 2016

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
et par délégation du Directeur Régional de la DIRECCTE d'Ile-de-France,
Par subdélégation, le Contrôleur du Travail,

Florence de MONREDON



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201670-0008

Signé le jeudi 10 mars 2016

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - unité territoriale de Paris

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le
N° SAP 818599508 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme LARQUERE
Lucien



DIRECCTE Ile-de-France
Unité Départementale de Paris

Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP 818599508
(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le Préfet de Paris

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - UNITE DEPARTEMENTALE DE PARIS le 1^{er} mars 2016 par Monsieur LARQUERE Lucien, en qualité d'auto-entrepreneur, pour l'organisme LARQUERE Lucien dont le siège social est situé 39-41, rue de l'Ermitage 75020 PARIS et enregistré sous le N° SAP 818599508 pour les activités suivantes :

- Cours particuliers à domicile
- Soutien scolaire à domicile

Ces activités sont effectuées en qualité de mandataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Paris, le 10 mars 2016

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
et par délégation du Directeur Régional de la DIRECCTE d'Ile-de-France,
Par subdélégation, le Contrôleur du Travail,

Florence de MONREDON



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201670-0009

Signé le jeudi 10 mars 2016

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - unité territoriale de Paris

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le
N° SAP 818271264 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme LE BALAI
DES AROMES



DIRECCTE Ile-de-France
Unité Départementale de Paris

Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP 818271264
(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le Préfet de Paris

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - UNITE DEPARTEMENTALE DE PARIS le 2 mars 2016 par Monsieur BELIGON Maxime, en qualité de gérant, pour l'organisme LE BALAI DES AROMES dont le siège social est situé 125, rue de Charonne 75011 PARIS et enregistré sous le N° SAP 818271264 pour les activités suivantes :

- Entretien de la maison et travaux ménagers

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Paris, le 10 mars 2016

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
et par délégation du Directeur Régional de la DIRECCTE d'Ile-de-France,
Par subdélégation, le Contrôleur du Travail,

Florence de MONREDON



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201670-0010

Signé le jeudi 10 mars 2016

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - unité territoriale de Paris

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le
N° SAP 818571234 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme LINIERES
Jonathan



DIRECCTE Ile-de-France
Unité Départementale de Paris

Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP 818571234
(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le Préfet de Paris

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - UNITE DEPARTEMENTALE DE PARIS le 1^{er} mars 2016 par Monsieur LINIERES Jonathan, en qualité d'auto-entrepreneur, pour l'organisme LINIERES Jonathan dont le siège social est situé 8, rue Violet 75015 PARIS et enregistré sous le N° SAP 818571234 pour les activités suivantes :

- Cours particuliers à domicile

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Paris, le 10 mars 2016

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
et par délégation du Directeur Régional de la DIRECCTE d'Ile-de-France,
Par subdélégation, le Contrôleur du Travail,

Florence de MONREDON



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201670-0011

Signé le jeudi 10 mars 2016

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - unité territoriale de Paris

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le
N° SAP 808672711 (Article L. 7232-1-1 du code du travail) : organisme VILBERT
Français



DIRECCTE Ile-de-France
Unité Départementale de Paris

Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP 808672711
(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le Préfet de Paris

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - UNITE DEPARTEMENTALE DE PARIS le 2 mars 2016 par Monsieur VILBERT François, en qualité d'auto-entrepreneur, pour l'organisme VILBERT François dont le siège social est situé 14, rue Duhesme 75018 PARIS et enregistré sous le N° SAP 808672711 pour les activités suivantes :

- Assistance administrative à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Garde d'animaux (personnes dépendantes)
- Livraison de courses à domicile
- Livraison de repas à domicile
- Maintenance et vigilance de résidence
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage

Ces activités sont effectuées en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-17, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Paris, le 10 mars 2016

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
et par délégation du Directeur Régional de la DIRECCTE d'Ile-de-France,
Par subdélégation, le Contrôleur du Travail,

Florence de MONREDON



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201674-0018

Signé le lundi 14 mars 2016

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement - unité territoriale de Paris

ordre du jour, de la prochaine Commission Départementale d'Aménagement
Commercial de Paris qui se tiendra ce vendredi 18 mars 2016

Commission départementale d'aménagement commercial

ORDRE DU JOUR

Réunion du vendredi 18 mars 2016

Examen du dossier :

- **14h00 : Projet " SAMARITAINE " Modification substantielle du projet autorisé en CDAC le 29 juillet 2011 par transformation d'un ensemble commercial composé d'un grand magasin et de deux moyennes surfaces en un grand magasin de 21 302 m² au 19 rue de la Monnaie – 75001 Paris.**
- **15h00 : Extention de 3 002 m² de surface de vente du magasin " H & M LAFAYETTE " pour atteindre une surface de vente de 5 260 m² au 1 – 3 rue Lafayette – 75009 Paris.**
- **15h45 : Création d'un ensemble commercial de 2 466 m² comprenant un supermarché sous enseigne "Market" de 1 950 m² et 3 cellules commerciales de 296 m², 115 m² et 105 m² de surface de vente au 92 – 98, avenue Gambetta 75020 Paris.**



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201641-0022

Signé le mercredi 10 février 2016

Préfecture de police

liste des arrêtés d'autorisation à publier, relatifs à l'installation d'un système de vidéoprotection après avis de la Commission Départementale de Vidéoprotection du 10 Février 2016

G P PREFECTURE DE POLICE

Liste des arrêtés d'autorisation à publier, relatifs à l'installation d'un système de vidéoprotection après avis de la Commission Départementale de Vidéoprotection du 10 Février 2016

Numero de l'arrêté PREFECTORAL	DECLARANT	QUALITE	NOM DE LA SOCIETE	ADRESSE DE LA SOCIETE	ARRONDISSEMENT
20160034 VS 75	M. Stéphane FERRANDIS	Gérant	HELJODORE SAS à l'enseigne "PHILIPPE FERRANDIS" Bijouterie	346, rue Saint Honoré	1
20152211 VS 75	M. Luca GIOVE	Dirigeant	HISTOIRE D'OR	6, place Vendôme	1
20121382 BVS 75	M. Olivier Lamaque	Directeur Général	SWATCH GROUP LES BOUTIQUES SAS "OMEGA"	99, rue de Rivoli	1
20130886 BVS 75	M. Thierry HELLIN	Gérant	LE DUC DES LOMBARDS	42, rue des Lombards	1
20100201 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	1, place Palais Royal	1
20090403 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	Forum des Halles 141, porte Rambuteau à Paris 1er	1
20100001 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	59, rue des Petits Champs	1
20160012 VS 75	Mme Béatrice LUXIN	Chargé de Maintenance	UNDIZ Prêt-à-Porter	47, rue de Rivoli	1
20152227 VS 75	M. Nigel DARWIN	Directeur Général	COACH STORES France	372, rue Saint Honoré	1
20085947 VSR 75	M. Nicolas SCOCCIMARRA	Responsable Exploitation	DECATHLON	Les Trois Quartiers 23, boulevard de la Madeleine	1
20101226 VSR 75	Mme Helene Robert	Directrice des Succursales	RESEAU CLUB BOUYGUES TELECOM	Forum des Halles niveau -3, 48, rue de la Boucle	1
20160033 VS 75	Mme Camille MERIC	Directrice du Développement	LEGRAND FILLES ET FILS SA "CAVES LEGRAND"	1, rue de la Banque	2
20160116 VS 75	Mme Sephora NAHON	Président Directeur Général	PRIVE DE DESSERT 2 à l'enseigne "PPD2 TAKE AWAY" Restaurant	16, rue Saint Augustin	2
20160171 VS 75	Mme Carol BRIET	Directeur du Développement	HOTEL France D'ANTIN	22, rue d'Antin	2
20141023 BVS 75	M. Tiberio DEL RANCO	Directeur du Secteur	LA POSTE	64, rue de Saintonge	3

20084418 VSR 75	M. Richard SIAD	Gérant	TABAC LA VIOLETTE	5, boulevard Saint Denis	3
20160054 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARK ALIZES	132, rue du Temple	3
20151726 VS 75	M. Michael OUAZANAN	Gérant	TABAC DU PONT	Ibis, quai aux Fleurs	4
20101089 VSR 75	M. Philippe CARON	Le Directeur Opérationnel des Services Techniques	PREFECTURE DE POLICE Direction opérationnelle des services Techniques et Logistiques	Périmètre vidéo protégé : Quai du Marché Neuf, boulevard du Palais, rue de Lutèce, rue de la Cité	4
20101090 VSR 75	M. Philippe CARON	Le Directeur Opérationnel des Services Techniques	PREFECTURE DE POLICE Direction opérationnelle des services Techniques et Logistiques	11, rue des Ursins	4
20101091 VSR 75	M. Philippe CARON	Le Directeur Opérationnel des Services Techniques	PREFECTURE DE POLICE Direction opérationnelle des services Techniques et Logistiques	1-5, rue Massillon	4
20101088 VSR 75	M. Philippe CARON	Le Directeur opérationnel des services Techniques	PREFECTURE DE POLICE Direction opérationnelle des services Techniques et Logistiques	12, quai de Gesvres	4
20160176 VS 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	46, rue des Francs Bourgeois	4
20152232 VS 75	M. Mathieu DEVYNCK	Notre Associé	SCP MILHAC SOMMAIRE REYNIS DEVYNCK Etude notariale	25, boulevard Beaumarchais	4
20160246 VS 75	M. Jean BASTIANELLI	Provisseur	LYCEE LOUIS LE GRAND	Périmètre vidéo protégé : 4-6, rue Cujas, 123, rue Saint Jacques, Impasse Saint Benoît, rue du cimetière Saint Benoît,	5
20160094 VS 75	M. Azeddine BERBEDJ	Gérant	SARL ANELIA à l'enseigne "BISTRO V" Restaurant	56, boulevard de Port-Royal	5
20160035 VS 75	M. Stéphane FERRANDIS	Gérant	HELIODORE SAS à l'enseigne "PHILIPPE FERRANDIS" Bijouterie	31, rue Bonaparte	6
20152183 VS 75	M. Francis KAYSER	Directeur Technique	EK ASSAS Boulangerie	87, rue d'Assas	6
20160044 VS 75	M. Sacha LEVY	Gérant du magasin	SARL TALISAS "Magasin Uexpress"	1/3, rue d'Assas	6

20160175 VS 75	M. Yamane TOMOYUKI	Président	IPPUDO SAINT GERMAIN Restauration	14, rue Grégoire de Tours	6
20152122 VS 75	Mme Hervé CLOR	Gérant	SARL ARAMIS "HOTEL ARAMIS SAINT GERMAIN"	124, rue de Rennes	6
20160196 VS 75	M. Michel RIEUTORD	Directeur et Gérant	HOTEL EUGENIE	31, rue Saint André des Arts	6
20160114 VS 75	M. Eric PFZGRAF	Gérant	ERIC PFALZGRAF & CIE à l'enseigne "COIFFIRST SALON DE COIFFURE"	44, rue du Four	6
20111596 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	8, rue du Vieux Colombier	6
20160008 VS 75	M. Cédric GORDON	Directeur Sécurité	UNIQLO Prêt-à-Porter	136, rue de Rennes	6
20160252 VS 75	Mme Magali PIATTI	Administratrice	LE LUCERNAIRE FORUM	83, rue Notre Dame des Champs	6
20160036 VS 75	M. Stéphane FERRANDIS	Gérant	HELIODORE SAS à l'enseigne "PHILIPPE FERRANDIS"	12, rue de Babylone	7
20152190 VS 75	M. Francis KAYSER	Directeur Technique	EK BAC Boulangerie	18, rue du Bac	7
20160136 VS 75	M. Enrico BERNADO	Gérant	SARL IL VINO Restaurant	13, boulevard de la Tour Maubourg	7
20160131 VS 75	M. Mehdi REZKI	Directeur Général	SAS JULIANA HOTEL	10-12, rue Cognacq Jay	7
20151351 BVS 75	M. Jacques BOULAY	Président	SAS SPLENDID EIFFEL HOTEL	29, avenue de Tourville	7
20100035 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	101, rue Saint Dominique	7
20090642 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	225, boulevard Saint Germain	7
20086132 VSR 75	M. Christophe LERIBAUT	Directeur du Musée	PARIS MUSEES MUSEE DES BEAUX ARTS PETIT PALAIS	Périmètre vidéoprotégé : 5, avenue Dutuit, avenue Winston Churchill, allée cours La Reine, allée Charles Girault,	8
20081596 VSR 75	M. Georges LEGRAIS	Directeur Général	INTERNATIONAL CURRENCY EXCHANGE France SAS	140, avenue des Champs Elysées	8
20100558 VSR 75	M. Daniel DIMERMANAS	Directeur	CENTRE MEDICAL SAINT LAZARE	13, rue de la Pépinière	8
20160025 VS 75	M. Georges PAPALEXIS	Gérant	LA CHRYSOTHEQUE Bijouterie	3, rue de Mironmesnil	8
20152195 VS 75	M. Francis KAYSER	Gérant	MIDORE VIENNE Boulangerie	8, rue de Vienne	8

20151291 VS 75	M. Francis KAYSER	Gérant	MIDORE COURCELLES Boulangerie	57, boulevard de Courcelles	8
20152186 VS 75	M. Francis KAYSER	Gérant	MIDORE LA BOITE A BONBONS Boulangerie	12, rue de Rome	8
20160150 VS 75	M. Steve YHE	Gérant	SNC FOX à l'enseigne "LE POT A TABAC"	28, rue de la Pépinière	8
20152153 VS 75	M. Michel SENOT	Gérant	PIZZA PINO	31-33, avenue des Champs Elysées	8
20160161 VS 75	M. Damien ROBILLARD	Directeur Général	COJEAN SAS Restauration	25, rue Washington	8
20160159 VS 75	M. Damien ROBILLARD	Directeur Général	COJEAN SAS Restauration	64, rue des Mathurins	8
20160157 VS 75	M. Damien ROBILLARD	Directeur Général	COJEAN SAS Restauration	55, rue Franklin Roosevelt	8
20086685 VSR 75	M. Benjamin DESSANGE	Président	JD ELYSEES Institut de beauté	39, avenue Franklin Roosevelt	8
20100198 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	32, rue des Mathurins	8
20120819 BYS 75	M. Marc-Antoine PEREZ	Directeur de Réseau	CAPEL Prêt-à-Porter	26, boulevard Malesherbes	8
20160222 VS 75	M. Stéphane MIDOL- MONNET	Directeur Régional	MOSCHINO Prêt-à-Porter	54, rue du Faubourg Saint Honoré	8
20160079 VS 75	M. Laurent BITTON	Gérant	SARASTEVE SARL "AU COMPTOIR DE L'OPTIQUE"	32, rue La Boétie	8
20081872 VSR 75	Le chargé de sécurité	Le chargé de Sécurité	CIC PROVENCE	6, avenue de Provence	9
20081874 VSR 75	Le chargé de sécurité	Le chargé de Sécurité	CIC IMMEUBLE CHANTERINE	60, rue de la Victoire	9
20160037 VS 75	M. Stéphane FERRANDIS	Gérant	HELLODRE SAS à l'enseigne "PHILIPPE FERRANDIS" Bijouterie	3, rue Scribe	9
20160083 VS 75	M. Patrick MELLOUL	Gérant	SARL HAROLDS "BIONDINI" Bijouterie	40, boulevard Haussmann	9
20160135 VS 75	Mme Thi Dieu Tam TRAN	Gérante	TABAC LE MARYLAND	2, rue de Rochechouart	9
20160075 VS 75	M. Fabien LOMBARDI	Président	LOMBARDIPIZZA Restaurant	72, rue de Rochechouart	9
20100104 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	94, rue Saint Lazare	9
20160041 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARK ALIZES REX	57, rue du Faubourg Poissonnière	9

20082476 BYSR 75	M. Tibeito DEL RANCO	Directeur du Secteur	LA POSTE	38, boulevard de Strasbourg	10
20160077 VS 75	M. Emile COUCHOT	Président	PAPATISSIER SAS Boulangerie	8, place Jacques Bonsergent	10
20160076 VS 75	M. Eric LING	Gérant	SNC RY DIVEN Tabac	39, rue d'Ambroise	11
20160107 VS 75	M. Philippe ALEXANDRE	Gérant	SARL BOTANIQUE RESTAURANT Restauration	71, rue de la Folie Méricourt	11
20152246 VS 75	Mme Béatrice MIARA	Directrice Financière	VFJ Prêt-à-Porter	77, rue du Faubourg Saint Antoine	11
20152247 VS 75	Mme Béatrice MIARA	Directrice Financière	VFJ Prêt-à-Porter	31, rue du Faubourg Saint Antoine	11
20160011 VS 75	Mme Céline WISSELINK	Co-Gérante	LOW AND CO "NEONNESS" Salles de sport et fitness	4/6, passage Louis-Philippe	11
20150875 BVS 75	M. Christophe BAUDIN	Gérant	AQUILEX SARL "LAVERIE DU QUARTIER"	48, rue Léon Frot	11
20151548 VS 75	M. Sébastien MALJEAN	Responsable Informatique	BERCY BEAUCOUP "THE FROG AT BERCY VILLAGE" Restauration	25, cour Saint Emilion	12
20160151 VS 75	M. Julien COLLETTE	Directeur Général	SAE POPB ACCOR HOTELS ARENA Salles d'événementiels	8, boulevard de Bercy	12
20160088 VS 75	Mme Elodie LEVEILLE- NIZEROLLE	Directrice Projet	NATURALIA	86, avenue Daumesnil	12
20160139 VS 75	M. Emmanuel BALLOT	Responsable Technique	FRANPRIX ORTEAUX	13, place d'Aligre	12
2016007 VS 75	M. Frédéric TRUONG	Gérant	SNC TRUONG "TABAC DIDO"	41, boulevard Diderot	12
20160226 VS 75	M. Djamel BELKHEIR	Responsable Maintenance	CHEVIGNON Prêt-à-Porter	36, rue du faubourg Saint Antoine	12
20160052 VS 75	M. Joel DESCHARTRES	Responsable IT	PARK ALIZES Parc Eloi	26, rue Erard	12
20150948 BYSR 75	M. Christophe BAUDIN	Gérant	AQUILEX SARL "LAVERIE DU QUARTIER"	8, avenue Daumesnil	12
20150947 BVS 75	M. Christophe BAUDIN	Gérant	AQUILEX SARL "LAVERIE DU QUARTIER"	48, boulevard de Picpus	12
20150942 BVS 75	M. Christophe BAUDIN	Gérant	AQUILEX SARL "LAVERIE DU QUARTIER"	156, rue de Charenton	12
20150944 BVS 75	M. Christophe BAUDIN	Gérant	AQUILEX SARL "LAVERIE DU QUARTIER"	4, cours de Vincennes	12
20152017 VS 75	M. Le chef de la Mission de la sûreté des Sites ministériels	Sûreté des Sites Ministériels	MINISTERES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	Site Bâtiment SIEYES 61, boulevard Vincent Auriol	13

20160102 VS 75	M. Le chef de la Mission de la sûreté des Sites ministériels	Sûreté des Sites Ministériels	MINISTÈRES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	Bâtiments Grégoire et Condorcet 59, boulevard Vincent Auriol	13
20101203 BVS 75	M. Darish KOWSAR	Président	SNCF Gare de Paris Austerlitz	Périmètre vidéoprotégé : 7, boulevard de l'Hôpital, 85, quai d'Austerlitz, avenue Pierre Mendès France, Cours d'Arrivée	13
20085105 CVS 75	M. Xavier MALCHER	Directeur Service Sécurité	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS	41, avenue des Gobelins	13
20080266 VSR 75	M. Xavier MALCHER	Directeur Service Sécurité	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS BPRI	47, avenue des Gobelins	13
20080256 VSR 75	M. Xavier MALCHER	Directeur Service Sécurité	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS-BPRI	64, rue Monge	13
20160098 VS 75	M. Philippe BACH	Directeur	ENSAPVS	Périmètre vidéoprotégé : 3-15, quai Panhard et Levassor, 7, rue Jean-Antoine-de-Baïf	13
20100026 VSR 75	M. Guillaume RIVIERE	Responsable Sûreté	ERTECO France CARREFOUR	91, boulevard Vincent Auriol	13
20160141 VS 75	M. MICKAEL LABARJAS	Directeur Administratif	PARIS BL ETS ITALY 2 SARL "BLEU LIBELLULE" Coiffure et manucure	30, avenue d'Italie	13
20100783 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	94, avenue de France	13
20160043 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARK ALIZES PARC WURTZ	10, rue Wurtz	13
20150943 BVS 75	M. Christophe BAUDIN	Gérant	AQUILEX SARL "LAVERIE DU QUARTIER"	85, rue Albert	13
20160010 VS 75	Mme Najate BEKKOUCHE	Président	LE SALON Coiffeur	6, rue de la Sablière	14
20111360 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	68-80, avenue du Maine	14
20160117 VS 75	M. Jean-François DI ROSA	Directeur des travaux	ZANNIER SAS Vêtements pour enfants	68, avenue du Général Leclerc	14
20151673 VS 75	Monstieur Stéphane CAVO	Responsable Technique	LA POSTE	38-44-46, boulevard de Vaugrard	15
20080260 VSR 75	M. Xavier MALCHER	Directeur Service Sécurité	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS-BPRI	62-68, avenue de Suffren	15
20080264 VSR 75	M. Xavier MALCHER	Directeur Service Sécurité	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS-BPRI	109, rue Saint Charles	15
20080254 VSR 75	M. Xavier MALCHER	Directeur Service Sécurité	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS-BPRI	200, rue Lecourbe	15

20080783 VSR 75	Mme Laurence BACHER	Responsable de Gestion immobilière	BNP PARIBAS AGENCE PARIS CHARLES MICHELS	76, avenue Emile Zola	15
20090769 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	65, avenue de la Motte Picquet	15
20160061 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARKING CAMBRONNE ALIZES	26, rue Villa Croix-Nivert	15
20160053 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARK ALIZES Parc Pullmann	18, avenue de Suffren	15
20160038 VS 75	M. Stéphane FERRANDIS	Gérant	HELDODRE SAS à l'enseigne "PHILIPPE FERRANDIS" Bijouterie	32, rue Gustave Courbet	16
20160194 VS 75	M. Guillaume RIVIERE	Responsable Sécurité	ERTECO France CARREFOUR	16, avenue Théophile Gautier	16
20160193 VS 75	M. Guillaume RIVIERE	Responsable Sécurité	ERTECO France CARREFOUR	58, avenue Mozart	16
20101216 VSR 75	M. Aymar LEROUX	Responsable Pôle Technique	PICARD	114 bis, rue Michel Ange	16
20152171 VS 75	Mme Sau Ling LIN YANG	Gérante	LE HAVANE	188, avenue de Versailles	16
20160046 VS 75	M. Ronald TAIB	Gérant	FMR Bar-Restaurant	57, avenue de la Grande Armée	16
20160199 VS 75	M. Franck SCOCCIMARRO	Gérant	WAG'S à l'enseigne BAAGAA BURGER Restauration	54, rue de Longchamp	16
20090712 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	6, rue Donizetti	16
20160198 VS 75	M. Guillaume RIVIERE	Responsable Sécurité	ERTECO France CARREFOUR	86, avenue de Clichy	17
20160172 VS 75	M. Maurice CHARBITH	Directeur du développement	MULTIPRIX SUPER U	103, avenue de Clichy	17
20160118 VS 75	M. Benoit GUILBEAU	Gérant	BAO SARL Hôtellerie restauration	57-59, rue des Dames	17
20160029 VS 75	Mme Julia BALAYOINE	Gérante	BEL ANGE PIERRE DEMOURS "SARL JUVILIA" Salon de beauté	10, rue Pierre Demours à Paris 17ème	17
20101504 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	14, rue de Lévis	17
20160039 VS 75	M. François GUIOT	Directeur	ACTIONS JEUNES Association	2, rue Saint Just	17
20160087 VS 75	M. David NAPARSTEK	Gérant	SARL DAVAN BUILDING PARTNERS Agence immobilière	21, rue de l'Arc-de-Triomphe	17

20160070 VS 75	M. Jamal BOUNOUA	Pilote contrat Surveillance	TOTAL MARKETING ET SERVICES	17-23, avenue de la Porte de Saint-Ouen	17
20160014 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARK ALIZES PARC COURCELLES	210, rue de Courcelles	17
20160048 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARK ALIZES Park Wagram	10, rue de l'Etoile	17
20160062 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARKING GOUVION	26, boulevard Gouvion	17
20160154 VS75	M. Jean Bernard GUIEAU	Responsable Technique	KLESIA Caisse de retraite	4, rue Marie- Georges Picquart	17
20160129 VS 75	M. Michel CADOT	Préfet de Police	PREFECTURE DE POLICE/BRIGADE D'ASSISTANCE AUX PERSONNES SANS ABRIS	18, rue Raymond Queneau	18
20080199 VSR 75	M. Xavier MALCHER	Directeur Service Sécurité	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS-BPRI	117 bis, rue Ordener	18
20152240 VS 75	Mme Yan CAO	Gérante	TABAC LE MORZINE	63, rue Doudeauville	18
20160112 VS 75	M. Tayeb DJOUDI	Gérant	LE RELAIS DE MONTMARTRE Hôtel restaurant	92 bis, rue du Ruisseau	18
20100088 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Securite	MARIONNAUD	114, avenue de Saint Ouen	18
20160082 VS 75	M. Didier CHARRIAL	Responsable Sûreté Thom Europe	HISTOIRE D'OR	185, boulevard Mac Donald	19
20160177 VS 75	Mme Farah BOUKAZIA	Présidente	SAS FE BAR RESTAURANT LOCAL ROCK	206, avenue Jean Jaurès	19
20086227 BYSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	96 bis, rue de Flandre	19
20100138 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	25, avenue Secrétan	19
20160055 VS 75	M. Joël DESCHARTRES	Responsable IT	PARK ALIZES	9/11, rue Riquet	19
20160200 VS 75	M. Olivier EYMENIER	Responsable Sûreté	GROUPE HOSPITALIER DIACONESSE /CROIX SAINT SIMON	Périmètre vidéoprotégé : 10, rue de la Croix Saint Simon, rue des Rasselins, 125, rue d'Avron	20
20111839 BVS 75	M. Xavier SCHNEIDER	Directeur	NAMO BIO SAS Commerce biologique	15, rue de la Réunion	20
20160225 VS 75	M. Nilton MOREIRA DEPINA	Directeur	MAC DONALD'S	111, cours de Vincennes	20
20100257 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	6, boulevard de Charonne	20
20090541 VSR 75	Mme Angela ZABALETA	Responsable Sécurité	MARIONNAUD	39, cours de Vincennes	20

20160081 VS 75	M. Eric LEVY	Conseil Syndical	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES Immeuble d'habitation	219-221, boulevard Davout	20
20150945 BVS 75	M. Christophe BAUDIN	Gérant	AQUILEX SARL "LAVERIE DU QUARTIER"	3, rue du Clos	20

Adjoint au chef de Bureau



DAVID GERMAIN



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201674-0015

Signé le lundi 14 mars 2016

Préfecture de police

Arrêté n° 16-00009 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne



PREFECTURE DE POLICE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE DE PARIS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
SERVICE DE GESTION DES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE

Arrêté n° 16-00009

relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Le Préfet de Police,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu le décret n° 96-253 du 26 mars 1996 fixant les modalités de l'élection des représentants du personnel dans les commissions de réforme de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 24 avril 1996 modifié relatif à la création des commissions de réforme compétentes à l'égard des fonctionnaires actifs des services de la police nationale et aux modalités de désignation des représentants des personnels à ces commissions ;

Vu l'arrêté préfectoral n°15-00002 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

A R R Ê T E :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration à la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne :

1.- au titre de représentant du préfet de police, président de la commission

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Charles KUBIE Chef du bureau du dialogue social, des affaires disciplinaires et médicales	M^{me} Véronique POIROT Adjointe au chef du bureau du dialogue social, des affaires disciplinaires et médicales

2.- au titre de représentant du contrôleur budgétaire

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Guillaume FORNASIER Adjoint au contrôleur budgétaire de la préfecture de police	M. Jean-Guillaume SACLEUX Agent contrôleur au contrôle budgétaire de la préfecture de police

3.- au titre de représentants des directions et services d'emploi

3.1.- Direction de l'ordre public et de la circulation (D.O.P.C.)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Jean-Marc MILLIOT Adjoint au sous-directeur de la gestion opérationnelle	M. Pierre-Olivier COPIN Responsable de l'unité des affaires générales à la sous-direction de la gestion opérationnelle

3.2.- Service du cabinet

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Laurence MENGUY Chef du bureau des ressources et de la modernisation	M^{me} Cyrille AVEROUS Chef de la section des ressources humaines

3.3.- Direction opérationnelle des services techniques et logistiques (D.O.S.T.L.)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Thierry BAYLE Chef du service des personnels et de l'environnement professionnel	M. Jacky GOELY Responsable du centre opérationnel des ressources techniques

3.4.- Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (D.S.P.A.P.)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Pascale ABGRALL Adjoint au chef de l'unité de gestion des personnels	M^{me} Agnès BURRUS Chef de l'unité de gestion des personnels

3.5.- Direction de la police judiciaire (D.P.J.)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Marie-Noëlle HUMBERT Chef de l'unité de gestion du personnel	M. Marc POUVREAU Adjoint au chef de l'unité de gestion du personnel

3.6.- Direction du renseignement de la préfecture de police (D.R.P.P.)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. François-Régis KUBEC Chef de la section de gestion opérationnelle	M^{me} Béatrice GUYOT Adjointe au chef de la gestion opérationnelle

3.7.- Direction des ressources humaines – Sous-direction de la formation

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Rachel COSTARD Adjointe au sous-directeur de la formation	M. Olivier VILLENEUVE Adjoint au chef du département des ressources

3.8.- Direction zonale des compagnies républicaines de sécurité Paris – Ile-de-France (D.Z.C.R.S.)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Olivier LARVOR Chef du bureau des personnels et de la formation	M. Christophe CHARTIER Chef de la section des personnels

Article 2

Sont désignés en qualité de représentants du personnel titulaires et suppléants à la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne :

1.- pour le corps de conception et de direction de la police nationale

1.1.- grade de commissaire divisionnaire de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Jean-Paul MEGRET SICP (CFE-CGC)	M. Thierry HUGUET SICP (CFE-CGC)
M. Nicolas DUQUESNEL SCPN (UNSA-FASMI)	M. Stéphane WIERZBA SCPN (UNSA-FASMI)

1.2.- grade de commissaire de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Christophe BALLET SCPN (UNSA-FASMI)	M. Pierre-Etienne HOURLIER SCPN (UNSA-FASMI)
M. Richard THERY SCPN (UNSA-FASMI)	M. Eric MOISE DIT FRIZE SCPN (UNSA-FASMI)

2.- pour le corps de commandement de la police nationale

2.1.- grade de commandant de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Pierre DARTIGUES SCSI	M^{me} Pascale BACHMANN SCSI
M. Jean-Michel CLAMENS Synergie Officiers	M. Gille TIRAN Synergie Officiers

2.2.- grade de capitaine de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Werner VUTY SCSI	M^{me} Natacha OGNIER SCSI
M. Romuald BLOCAIL Synergie Officiers	M. Kevin JAMMES Synergie Officiers

2.3.- grade de lieutenant de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Didier RENDU SCSI	M. Régis MANGEOT SCSI
M^{me} Clémentine GIBOUDEAU Synergie Officiers	M^{me} Karine HENZELIN Synergie Officiers

3.- pour le corps d'encadrement et d'application de la police nationale

3.1.- grade de major de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Jean MONTISCI-PIERRARD Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Xavier BOUNINE Alliance Police Nationale (CFE-CGC)
M. Jean-Luc GESREL Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Fabrice GODQUIN Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)

3.2.- grade de brigadier-chef de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Christophe HENNO Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. David LEROUX Alliance Police Nationale (CFE-CGC)
M. Joseph LEROY Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Josias CLAUDE Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)

3.3.- grade de brigadier de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Brigitte DA SILVA Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M^{me} Sandra HUART Alliance Police Nationale (CFE-CGC)
M^{me} Malika DIFALLAH Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M^{me} Christelle ROBERT Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)

3.4.- grade de gardien de la paix

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Anthony GAMMONDES Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Nicolas GAROT Alliance Police Nationale (CFE-CGC)
M. Florian SARRAZIN Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Mickaël DEQUIN Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)

4.- pour le corps d'encadrement et d'application de la police nationale affecté dans les services territoriaux de la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité

4.1.- grade de major de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Yves KOUBI UNSA Police	M. Jean-Paul IMBERT UNSA Police
M. Paul DIACRE UNSA Police	M. Olivier FRUIT UNSA Police

4.2.- grade de brigadier-chef de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Fabian CORRION Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Farid GHANI Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)
M. Olivier METEREAU Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Frédéric PELAZZI Alliance Police Nationale (CFE-CGC)

4.3.- grade de brigadier de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Jérôme GEORGET Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Patrick CASTELAIN Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)
M. François-Xavier MONTMOULINEX Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Richard GARCIA Alliance Police Nationale (CFE-CGC)

4.4.- grade de gardien de la paix

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Christophe BOUCHE Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Mehdi SERVETTA Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)
M^{me} Claire DAMANT Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Nicolas DERCOURT Alliance Police Nationale (CFE-CGC)

Article 3

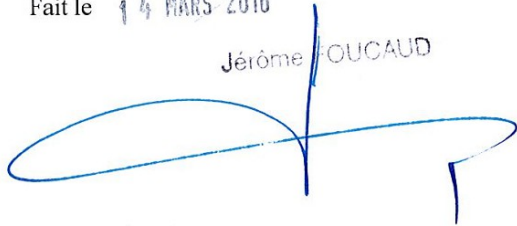
L'arrêté n° 16-00008 du 3 mars 2016 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne est abrogé.

Article 4

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France, préfecture de Paris* et qui prend effet le jour de la signature.

Fait le 4 MARS 2016

Jérôme LOUCAUD



Le Directeur-Adjoint des Ressources Humaines



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201674-0016

Signé le lundi 14 mars 2016

Préfecture de police

Arrêté n° 16-00010 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy - Charles-de-Gaulle, et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
SERVICE DE GESTION DES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE

Arrêté n° 16-00010

relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy – Charles-de-Gaulle, et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly

Le Préfet de Police,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu le décret n° 96-253 du 26 mars 1996 fixant les modalités de l'élection des représentants du personnel dans les commissions de réforme de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 24 avril 1996 modifié relatif à la création des commissions de réforme compétentes à l'égard des fonctionnaires actifs des services de la police nationale et aux modalités de désignation des représentants des personnels à ces commissions ;

Vu l'arrêté préfectoral n°15-00001 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy – Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly ;

A R R Ê T E :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration à la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy – Charles-de-Gaulle, Le Bourget et Orly :

1.- au titre de représentant du préfet de police, président de la commission

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Charles KUBIE Chef du bureau du dialogue social, des affaires disciplinaires et médicales	M^{me} Véronique POIROT Adjointe au chef du bureau du dialogue social, des affaires disciplinaires et médicales

2.- au titre de représentant du contrôleur budgétaire

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Hélène DEVERRE Directrice générale des finances publiques des Yvelines	M^{me} Florence MONY chef du service de la paye de la DDFiP des Yvelines

3.- au titre de représentants des directions et services d'emploi

3.1.- Direction départementale de la sécurité publique de Seine-et-Marne (D.D.S.P.77)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Fabrice BLUM Directeur départemental adjoint de la sécurité publique de Seine-et-Marne	M^{me} Bernadette PERON Adjointe au chef du SGO

3.2.- Direction départementale de la sécurité publique des Yvelines (D.D.S.P.78)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Carine SALES Membre du SGO	M^{me} Fatiha NECHAT Adjointe au chef du SGO

3.3.- Direction départementale de la sécurité publique de l'Essonne (D.D.S.P.91)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Nadine LE CALONNEC Directrice départementale adjointe de la sécurité publique de l'Essonne	M^{me} Laetitia CORSIN Chef du SGO

3.4.- Direction départementale de la sécurité publique du Val d'Oise (D.D.S.P.95)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Maryse VINCENT Chef du SGO	M. Alain LOUIS-JOSEPH Adjoint au chef du SGO

3.5.- Direction de la police aux frontières de Roissy et du Bourget (D.P.A.F.CDG)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Patrice BONHAUME Directeur de la police aux frontières	Mme Véronique CANOPE Chef du bureau des ressources humaines et de l'action sociale par intérim

3.6.- Direction de la police aux frontières d'Orly (D.P.A.F.ORY)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Delphine FAUCHEUX Chef de la division des moyens	M. Mathieu JOBERTON Adjoint au chef de la division des moyens

3.7.- Direction départementale de la police aux frontières de Seine-et-Marne (D.D.P.A.F.77)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Pierre BORDEREAU Directeur départemental de la police aux frontières	M^{me} Catherine COULON Directrice départementale adjointe de la police aux frontières

3.8.- Direction départementale de la police aux frontières des Yvelines (D.D.P.A.F.78)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Virginie COET Coordonnatrice des services de la PAF 78	M. Bertrand DUNKEL Coordonnateur adjoint des services de la PAF 78

3.9.- Direction départementale de la police aux frontières de l'Essonne (D.D.P.A.F.91)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Philippe MUSSEAU Directeur départemental de la PAF 91	M. Laurent DESTOUESSE Adjoint au directeur départemental de la PAF 91 et Chef du CRA de Palaiseau

3.10.- Direction départementale de la police aux frontières du Val-d'Oise (D.D.P.A.F.95)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Fabrice GASNIER Directeur départemental PAF 95	M. William LERICHE Directeur départemental adjoint PAF 95

3.11.- Direction régionale de la police judiciaire de Versailles (D.R.P.J.78)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Jean-Philippe ALBAREL Directeur régional adjoint de la police Judiciaire de Versailles	M^{me} Sylvie TAVERNIER Adjointe au chef de la division administrative de la police judiciaire

3.12.- Direction zonale des compagnies républicaines de sécurité Paris – Ile-de-France (D.Z.C.R.S.)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Olivier LARVOR Chef du bureau des personnels et de la formation	M. Christophe CHARTIER Chef de la section des personnels

3.13.- Centre de déminage (D.G.S.C.G.C.)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Etienne BERTHELIN Chef du centre de déminage	M. Marc VIELMON Adjoint au chef du centre de déminage

3.14.- Délégation au recrutement et à la formation Paris – Ile-de-France (D.R.F.PIDF)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Roseline PAGNY-LECLERC Déléguée au recrutement et à la formation de Paris Ile-de-France	M^{me} Nathalie MAFFRAND Déléguée adjoint au recrutement et à la formation de Paris Ile-de-France

3.15.- Ecole nationale supérieure de la police – Site de Cannes-Ecluse (E.N.S.P.77)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. KECHICHIAN Marc Adjoint au DSFR - Chef du département des formations professionnelles des officiers de police – Chef du site de Cannes-Ecluse	M. MAYEN Eric Adjoint au chef du département et au chef du site de Cannes-Ecluse

Article 2

Sont désignés en qualité de représentants du personnel titulaires et suppléants à la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy – Charles-de-Gaulle, et Le Bourget et l'aérodrome d'Orly :

1.- pour le corps de conception et de direction de la police nationale

1.1.- grade de commissaire divisionnaire de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Christian GOYHENEIX SCPN (UNSA-FASMI)	M. Henri DUMINY SCPN (UNSA-FASMI)
M. Frédéric ELOIR SCPN (UNSA-FASMI)	M. Thierry MATHE SCPN (UNSA-FASMI)

1.2.- grade de commissaire de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Laurence GAYRAUD SICP (CFE-CGC)	M. Aymeric SAUDUBRAY SICP (CFE-CGC)
M. Christophe CORDIER SCPN (UNSA-FASMI)	M^{me} Stéphanie TRUCHASSOU SCPN (UNSA-FASMI)

2.- pour le corps de commandement de la police nationale

2.1.- grade de commandant de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Robin PUICHAFRAY SCSI	M. Olivier LESAGE SCSI
M^{me} Maryvonne SILVESTRE Synergie officiers	M. Franck DELARUE Synergie officiers

2.2.- grade de capitaine de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Jacqueline CAZORLA-BONNARD SCSI	M^{me} Vanessa FAIVRE SCSI
M. Philippe WIVINCOVA Synergie officiers	M^{me} Carole GENU Synergie officiers

2.3.- grade de lieutenant de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Jean-Louis DENIEL SCSI	
M. Sébastien ROUXEL Synergie officiers	M^{me} Ariane LAPACHERIE Synergie officiers

3.- pour le corps d'encadrement et d'application de la police nationale

3.1.- grade de major de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Franck LALOUE Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Thierry MAZE Alliance Police Nationale (CFE-CGC)
M. Christian TOUSSAINT DU WAST Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M^{me} Laure PENALVEZ Alliance Police Nationale (CFE-CGC)

3.2.- grade de brigadier-chef de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M^{me} Peggy GOSSELIN Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Christophe GONZALEZ Alliance Police Nationale (CFE-CGC)
M. Jean-Yann WILLIAM Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Jean-Philippe GAYMAY Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)

3.3.- grade de brigadier de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Arnaud HUBERT Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Loïc VOURDON Alliance Police Nationale (CFE-CGC)
M. Frédéric BERAUD Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M^{me} Astrid KEKENBOSCH Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)

3.4.- grade de gardien de la paix

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Fouad BELHAJ Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Grégory GIFFARD Alliance Police Nationale (CFE-CGC)
M. Theddy GONTHIER Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Florian LANGLET Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)

4.- pour le corps d'encadrement et d'application de la police nationale affecté dans les services territoriaux de la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité

4.1.- grade de major de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Yves KOUBI UNSA Police	M. Jean-Paul IMBERT UNSA Police
M. Paul DIACRE UNSA Police	M. Olivier FRUIT UNSA Police

4.2.- grade de brigadier-chef de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Fabian CORRION Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Farid GHANI Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)
M. Olivier METEREAU Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Frédéric PELAZZI Alliance Police Nationale (CFE-CGC)

4.3.- grade de brigadier de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Jérôme GEORGET Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Patrick CASTELAIN Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)
M. François-Xavier MONTMOULINEX Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Richard GARCIA Alliance Police Nationale (CFE-CGC)

4.4.- grade de gardien de la paix

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Christophe BOUCHE Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)	M. Mehdi SERVETTA Unité SGP Police – Force Ouvrière (FO)
M^{me} Claire DAMANT Alliance Police Nationale (CFE-CGC)	M. Nicolas DERCOURT Alliance Police Nationale (CFE-CGC)

Article 3

L'arrêté n° 16-00006 du 2 mars 2016 fixant la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy – Charles-de-Gaulle, et Le Bourget et l'aéroport d'Orly est abrogé.

Article 4

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France, préfecture de Paris* et qui prend effet le jour de la signature.

Fait le Jérôme FOUCAUD

14 MARS 2016



Le Directeur Adjoint des Finances Personnelles